



Éditorial

LA COMPLEXITÉ APPELLE LA COOPÉRATION

L'économiste René Passet nous invite à penser la crise actuelle en prenant du recul. Il faut renoncer à une pensée trop simple qui fonctionne par causalité linéaire, renoncer à réduire l'être humain à n'être qu'un *homo economicus*. L'humanité est insérée dans la complexité d'un environnement où tout est interdépendant. Nous voilà en route vers une pensée systémique.

Il faut saisir les échanges entre les parties du tout plutôt que de se limiter à l'analyse d'une seule dimension, fût-elle la dimension économique. Les débats sur les moyens ne peuvent plus être déconnectés des réflexions sur les fins du système. Exit la neutralité de la science économique. Les valeurs et les finalités de la vie en société ne peuvent plus être renvoyées à l'intime des convictions personnelles, à la philosophie ou à quelque arrière-monde en dehors du débat public.

La lutte pour la vie et l'agressivité sont certes indissociables des processus vivants. Le darwinisme, et plus encore le darwinisme social que n'aurait peut-être pas avalisé Darwin lui-même, a conféré à la compétition ses lettres de noblesse. Mais ce n'est pas là le seul moteur de la nature et de l'histoire. Au-delà de la loi de la jungle, à côté de l'agressivité et de la compétition, le monde des vivants n'a cessé de mettre en œuvre d'autres principes pour les équilibrer : des comportements coopératifs et de solidarité entre individus. Les spécialistes de la flore et de la faune nous disent qu'il en va ainsi dans ces domaines du vivant. Aux historiens et sociologues de nous rappeler qu'il en va aussi ainsi dans le monde des êtres humains. Aux citoyens de mettre en œuvre ces coopérations, ces symbioses et ces solidarités, conditions de la survie de l'espèce humaine.

Antoine Sondag

antoine.sondag@lebret-irfed.org

Gouverner un monde complexe

Par René Passet

René Passet est économiste spécialiste du développement et professeur émérite à la Sorbonne. Ancien président du Conseil scientifique de l'association Attac, il est considéré comme l'un des spécialistes des nouvelles approches dites complexes ou transdisciplinaires.

Dernière publication : *La bioéconomie de la dernière chance*, Les Liens qui Libèrent, 2012, 150 p.

A tous les niveaux – du Conseil de sécurité et de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) aux gouvernements nationaux, en passant par l'Union européenne – notre époque traverse une grave crise de gouvernance. La paralysie frappe de multiples instances décisionnelles. Un phénomène aussi général appelle la recherche d'une cause commune dont on peut penser qu'elle se situe dans la mutation qui bouleverse nos sociétés et provoque un décalage croissant entre des institutions fondées sur la logique d'un monde qui disparaît et les impératifs d'un univers qui s'applique à naître.

L'organisation des sociétés humaines a toujours reflété les conceptions d'une époque : la cité idéale de Platon entendait reproduire, au niveau du microcosme terrestre, la grande harmonie du macrocosme universel ; le village médiéval se serrait autour de l'Église dont le clocher – pointé vers le Ciel – dominait l'espace et scandait les occupations humaines ; avec la première révolution industrielle, c'est la cloche de l'usine qui rythmait le temps et le territoire se découpait en circonscriptions emboîtées et hiérarchisées conformément aux lois de la mécanique ; à partir du XVIII^e siècle, l'émergence des énergies fossiles imposait la concentration des moyens de financement qui entraînait celle des organisations productives et des institutions chargées de les contrôler. Mais les adaptations n'ont jamais été instantanées et chacune d'elles s'est

accompagnée d'une période de flottements et de contradictions.

Depuis le début des années 1970, les premières crises du pétrole, et la vulgarisation du microprocesseur, marquent le déplacement des forces motrices de l'évolution socioéconomique, du champ de l'énergie vers celui de l'immatériel, c'est-à-dire l'information et l'univers mental. Le modèle n'est plus la machine, mais le vivant¹ dont le biologiste Henri Laborit résume en quelques lignes le mode d'organisation et de fonctionnement.

« Un organisme, dit-il, est constitué de structures possédant une finalité fonctionnelle qui, par niveaux d'organisation, concourent à la finalité de l'ensemble, finalité qui paraît être ce que l'on peut appeler la survie de cet organisme et qui résulte du maintien de sa structure complexe, dans un milieu qui l'est moins (...) Cette notion nous amène à considérer que la finalité de chaque élément, de chaque sous-ensemble ou partie d'un organisme vivant, concourt à la finalité de cet organisme, mais qu'en rétroaction, le maintien de sa structure d'ensemble, finalité de cet organisme, assure la finalité de chacun de ces éléments, et

¹ Pour plus de détails : René Passet, *Les grandes représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire*, Les Liens qui Libèrent 2010, Thésaurus-Actes Sud, 2011.

² Henri Laborit, *La Nouvelle Grille*, Robert Laffont, 1974.

donc le maintien de sa structure.² »

Nous sommes en présence d'un vaste système bouclé d'interdépendances auquel participent toutes ses composantes. Tout y est : l'affirmation d'une pluralité de niveaux d'organisation (ayant chacun ses propres finalités et ses fonctions) à l'intérieur de systèmes que, pour cela, on qualifiera de « complexes » ; un mode d'arbitrage entre ces différents niveaux ; un principe de contrainte minimale impliquant la coopération de tous au maintien de l'existence du Tout en tant que tel, et de chacun considéré individuellement.

1. Pluralisme : la cohabitation de plusieurs logiques et niveaux d'organisation

Des atomes et molécules constituant la cellule, au cosmos tout entier, une infinité de systèmes s'intègrent en un Tout cohérent. Par rapport à l'ensemble, chacun de ces systèmes constitue ce que l'on appelle un niveau d'organisation. Mais à la différence de l'horloge (où les mêmes lois de la mécanique se retrouvent à tous les échelons), le passage d'un niveau à l'autre s'accompagne de changements qualitatifs à l'occasion desquels émergent de nouvelles logiques. Ainsi, de la molécule à la cellule s'accomplit le saut phénoménal que constitue l'apparition de la vie ; la formation du cerveau s'accompagne du jaillissement non moins considérable de la pensée. Cette émergence de propriétés absentes des niveaux inférieurs interdit de réduire le Tout à la somme de ses composantes. Il y a aussi ce que produisent les interrelations entre celles-ci. Chaque niveau d'organisation dépasse la somme des fonctions de niveaux dits « inférieurs » dont il résulte et, associé à d'autres, contribue à la production de niveaux dits « supérieurs », qui le dépassent sans qu'il y ait aucune connotation qualitative ou hiérarchique dans ces termes. Nous sommes au contraire dans le domaine de l'organisation en réseaux et de l'interdépendance. Chaque niveau contribue, en relation avec les autres, au bon fonctionnement du Tout. Tous sont également indispensables : pour faire image, c'est par la disparition des oiseaux que, dans son livre *Printemps Silencieux* en 1961, Rachel Carson annonçait les menaces pesant sur les régulations de la Planète.

Ce premier principe conduit à une société plurielle. Les intérêts particuliers existent et l'on aurait grand tort de vouloir les ignorer. Mais l'on aurait grand tort également de ne vouloir

connaître qu'eux. La rentabilité d'un équipement collectif comme un barrage, ou un moyen de communication, ne s'exprime pas dans le court terme à travers le compte d'exploitation de l'unité qui en assume la gestion, mais dans le long terme par son impact sur le produit national ; le marché lui, ne comptabilise que les flux monétaires le concernant. Par ailleurs, un hôpital, un établissement d'enseignement ne produit pas de l'avoir, mais de l'être (physique ou mental). Au nom de quoi ferait-on de la logique marchande le grand régulateur de la production d'être ? L'intérêt général ne se réduit pas à une simple addition d'intérêts individuels. De ce point de vue et sans entrer dans le détail, on peut distinguer trois types de fonctions, délimitant autant de secteurs auxquels se raccordent l'ensemble des activités sociales :

- des fonctions d'intérêt individuel relatives aux activités dont les effets, concernant essentiellement les particuliers et les entreprises qui les assument, ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'intérêt général et que l'on n'a aucune raison de ne pas confier à l'initiative privée

- d'autres qui, par nature (biens collectifs, santé, culture, éducation, sécurité...) ou par l'importance des effets induits qu'elles comportent pour l'ensemble de la collectivité (finance, banque, armements, nanotechnologies...), relèvent de l'utilité sociale, rejaillissent sur l'intérêt général et doivent être assumées ou étroitement contrôlées par la collectivité publique ;

- des fonctions de solidarité enfin, conjuguant l'intérêt général et l'initiative privée, qui sont organisées sous forme d'associations, mutuelles ou coopératives, de telle façon qu'elles ne menacent en rien le jeu de l'utilité collective ; elles représentent en elles-mêmes la société ; l'expérience prouve qu'en termes d'efficacité, elles n'ont rien à envier aux secteurs précédents.

Ces trois types d'activités ne doivent pas être considérés isolément mais dans leur interdépendance. C'est, en dépit de tous les dogmatismes, sur leur coopération et non sur le règne exclusif de l'une d'elles qu'ont reposé les grandes réussites économiques, comme en témoignent, aux États-Unis, le New Deal des années Trente ou la Silicon Valley des années 1970, en France, la Planification souple et les Trente glorieuses de l'après-guerre, au Japon, le rôle du MITI dans la percée technologique du dernier quart du XX^e siècle.

2. Arbitrage. La prééminence du Tout : le primat de l'intérêt général sur les intérêts particuliers

La fable de La Fontaine nous dit ce qu'il advient lorsque les membres entendent chacun n'agir - à l'encontre de l'estomac - que dans son intérêt propre : « ce leur fut une erreur dont ils se repentirent ». Si, de la cellule à l'individu et à la biosphère, les finalités de tous les sous-systèmes s'articulent de façon cohérente, c'est que la finalité fonctionnelle de la reproduction du « Tout » l'emporte sur celle des sous-systèmes qui le constituent. Les normes de reproduction de l'espèce humaine et du milieu naturel constituent donc autant de contraintes à l'intérieur desquelles doit se maintenir le champ de l'optimisation économique.

Cela implique le primat de l'utilité sociale sur les intérêts individuels. D'une part, pour des raisons identiques à celles des systèmes vivants, le Tout social est plus que la somme des individus qui le composent. D'autre part, le célèbre « paradoxe de Condorcet » montre que les préférences individuelles ne déterminent pas nécessairement le choix social : si - pour faire simple - trois amis hésitent entre passer leur soirée au cinéma (a) au théâtre (b) ou au concert (c), il se peut fort bien que l'ordre de préférences de Pierre soit $a > b > c$, celui de Paul $b > c > a$ et celui de Jacques $c > a > b$; on voit bien qu'il y a une majorité de deux contre un pour préférer « a » à « b », puis « b » à « c » et cependant « c » à « a ». A ce niveau, la question est insoluble. Des individus au groupe, les choix ne sont pas transitifs. L'utilité sociale d'une collectivité ne se réduit donc pas seulement à celles de ses composantes.

Ceci concerne tout particulièrement le monde contemporain dans lequel le sous-système financier a fini par imposer la suprématie de sa logique purement instrumentale à l'ensemble de la planète. Or, un monde dans lequel la logique de l'instrument tient lieu de finalité marche sur la tête et devient fou. Le sacrifice des hommes s'affirme comme le moyen d'assurer « la bonne marche » du système productif, mais la bonne marche pour quoi faire s'il ne sait produire que le malheur de ceux qu'il devrait servir ? Quand le seul critère de succès, justifiant tout, est la réussite financière, quand les repères éthiques ont disparu, au nom de quoi pourrait-on réguler la société ? Celle-ci se décompose et les citoyens perdent la raison. Les uns, baissant les bras, vont chercher refuge dans les paradis artificiels ; les autres se révoltent et cassent, pour le plaisir de « casser »

ce monde qui les exclut ; d'autres enfin, vont chercher dans la fausse spiritualité des sectes ou des intégrismes, des substituts douteux aux valeurs que la société ne produit plus. En même temps, les lignes de démarcation entre économie « propre » et économie « sale » s'estompent. Les opérations de la première bénéficient des mécanismes de la seconde (fraude, paradis fiscaux...), laquelle réciproquement ne pourrait se développer sans la complicité d'hommes de loi ayant pignon sur rue, ou sans la « compréhension » de quelques financiers peu curieux de connaître l'origine des fonds qui leur sont confiés.

Il faut faire appel à des valeurs transcendant le seul jeu des intérêts particuliers. Le primat de l'utilité sociale implique la supériorité du politique (qui relève des finalités et exprime le consensus découlant de la concertation des citoyens), sur l'économique (qui relève seulement du niveau des moyens). Et comme les valeurs ne se démontrent ni ne se réfutent, comme personne ne peut prétendre détenir la seule vérité en la matière, et que l'on doit bon gré mal gré, vivre ensemble, on n'a guère d'autre choix que de s'entendre ou s'accorder sur un compromis en forme de projet commun. On ne saurait trouver meilleur argument en faveur de la démocratie.

3. Contrainte minimale : le bouclage du bas vers le haut et la répartition du pouvoir par niveaux d'organisation

La primauté du Tout, si elle n'était pas contrebalancée, « constituerait le fondement d'un Etat totalitaire dans lequel l'individu apparaîtrait comme une cellule insignifiante dans un organisme, un travailleur sans importance dans une ruche » déclare le père de la théorie des systèmes Ludwig Von Bertalanffy³. Les majorités elles-mêmes, dont rien ne limite les pouvoirs, peuvent fort bien finir par opprimer les minorités. Dans les systèmes complexes deux phénomènes viennent contrebalancer ce risque.

D'abord, les parties contribuent à la reproduction et au fonctionnement du Tout, autant que celui-ci contribue à leur reproduction et à leur fonctionnement. Par ce bouclage des régulations le Tout n'est pas un sommet d'où descendraient des ordres, mais le système lui-même, constitué par l'ensemble de ses composantes.

En outre, la répartition du pouvoir de décision par niveaux d'organisation s'effectue selon un principe que l'on qualifiera de « contrainte minimale ». Une centralisation qui se poursuit sans décongestion du centre vers la périphérie, s'achemine vers les limites de lourdeur et d'inefficacité, au terme desquelles se profile l'effondrement du système. On l'a bien vu avec l'exemple de l'Union soviétique. Le principe semble être que toute décision devrait être prise « au » et « par le » niveau d'organisation où elle développe ses conséquences ; un niveau plus élevé implique des contraintes inutiles et d'un niveau inférieur ne saurait jaillir l'accomplissement des finalités d'un niveau supérieur. Dans les systèmes complexes autoreproducteurs que sont les systèmes vivants, chaque niveau reçoit - et envoie - très exactement toute et seulement la quantité d'informations - c'est-à-dire d'injonctions - nécessaires à la bonne marche du système. Entre plusieurs chemins possibles, un principe d'équifinalité laisse à chacun la possibilité de choisir la voie qui lui convient pourvu qu'elle aboutisse au résultat désiré. La contrainte déployée à chacun de ces niveaux, correspond donc toujours au strict minimum indispensable. C'est là le fondement théorique du « principe de subsidiarité ».

Un tel schéma ne devrait-il pas inspirer la répartition des responsabilités au sein de la communauté mondiale ? à celle-ci comme à la nation, toutes - et seulement - les attributions correspondant aux questions qui ne sauraient être résolues à un niveau inférieur. Il ne s'agit donc pas d'empiler des strates de supranationalité en éloignant, chaque fois davantage les citoyens du pouvoir politique, mais de distribuer des fonctions. La commune, la nation sont les fruits de l'histoire. Elles doivent continuer à être des lieux de vie et de décision. Mais aujourd'hui, les moyens de communication font du monde un espace où tout se vit en temps réel. Parmi les problèmes vitaux ne pouvant être résolus qu'au niveau de la communauté mondiale, on notera l'encadrement et la maîtrise des pouvoirs financiers internationaux qui imposent leur loi par-dessus la souveraineté des nations ; les atteintes globales à la biosphère ; l'aide au développement des peuples économiquement attardés ; la sécurité mondiale ; la gestion des « biens communs de l'humanité » : l'air, l'eau, le climat, le génome, les savoirs, les cultures (« patrimoine de l'humanité », disait Pasteur), qui, par essence appartiennent à tous. Mais, ne nous y trompons pas :

c'est d'un intérêt commun, surplombant celui des nations qu'il s'agit ici et non d'un équilibre - le plus souvent asymétrique - résultant de la confrontation d'intérêts nationaux divergents. La concertation permanente des chefs d'État au sein d'institutions telles que le G20 ou le G8, - même si elle représente un progrès considérable par rapport à l'attitude consistant à se faire d'abord la guerre avant de se parler sur des monceaux de cadavres - ne relève encore que de la confrontation d'intérêts nationaux. Personne n'y représente l'intérêt commun de l'humanité au nom duquel devraient s'effectuer les arbitrages. À ce jour, seules les Nations unies, dont l'Assemblée générale représente l'ensemble des peuples ; et c'est en partant de cette réalité qu'il faut repenser la gouvernance mondiale.

Un raisonnement identique s'applique à tous les niveaux et notamment aux ensembles plurinationaux, comme l'Union européenne dont la tragédie est - au fil d'un processus irresponsable d'élargissement sans harmonisation - d'avoir vu les rapports de forces entre ses composantes, se substituer à l'esprit communautaire des premiers temps.

Tout cela est-il bien réalisable ? Ne confondons pas « grille de lecture » et « projet ». La première se situe sur le terrain des principes généraux destinés à inspirer l'action ; le second sur celui du réel dont il ne saurait ignorer les imperfections. Tout comme l'étoile polaire guide le navigateur, qui ne l'atteindra jamais. La réflexion sur les impératifs d'un monde en évolution peut nous aider à comprendre les difficultés d'un présent qui résiste et à pressentir les voies qui mènent à l'avenir. Le philosophe, disait Diderot, marche la nuit, mais il est précédé d'un flambeau. Notre quête est seulement celle d'un peu de lumière.

René Passet
(23 09 2013)

Derniers numéros
parus



411 : *Observer la pauvreté*, par Dominique Saint-Macary

412 : *Incertitudes et espoirs en Tunisie*, par Abd el Kader Ben Khemiss

413 : *Où va l'islam en Afrique de l'Ouest ?* par M.A. Pérouse de Montclos

414 : *L'économie verte en procès*, par Yves Berthelot

³ Ludwig Von Bertalanffy, *Théorie Générale des Systèmes*, trad.fes Dunod, 1972

Deux initiatives pour une économie humaine

Un livre, un colloque : deux initiatives motivées par le souci du développement de tout l'homme et de tous les hommes. Le système économique dominant n'est pas durable, ni économiquement, ni socialement, ni écologiquement. Il nous faut rechercher un plus être en place du plus avoir, des motivations spirituelles en place de la recherche du profit.

Ces initiatives sont portées par le Réseau international pour une Économie humaine d'une part et par le Global Centre for the Study of Sustainable Future and Spirituality de Chennai (Inde) d'autre part.

Un livre à paraître en 2014

Le livre reflètera l'action de femmes et d'hommes qui, par leurs actions de terrain, leur engagement politique, social, intellectuel ou spirituel, transforment leurs conditions de vie actuelles et celles de leurs communautés tout en préservant les chances des générations futures.

On cherchera à comprendre comment naissent les initiatives qui permettent à un groupe d'hommes et de femmes de rendre leurs vies plus humaines et d'explorer les conditions qui en permettent la multiplication. Comment s'assurer que les milliers d'initiatives réussies servent d'inspiration à d'autres ?

Ceux qui participent à l'écriture du livre n'ont pas l'illusion de croire que La Solution pourrait être obtenue par une démarche institutionnelle organisée. Leurs expériences les incitent à penser que ce sont les réactions provoquées au sein de populations locales par les abus de certains acteurs politico-économiques obnubilés par le pouvoir et l'argent et par les obstacles qu'ils mettent à tout changement qui sont susceptibles de générer des

contre-pouvoirs. La multiplication de ces contre-pouvoirs et leur organisation en réseaux autour de thèmes précis devraient permettre d'atteindre le poids critique à partir duquel les décideurs politiques concernés, locaux, nationaux, ou mondiaux selon le thème, ne peuvent plus éluder leurs responsabilités.

Le livre abordera en particulier les points suivants :

- l'économie humaine ne peut être réduite à un modèle unique. S'appuyant sur les expériences et les réflexions de personnes de divers continents, le livre mettra en évidence ce qu'il y a d'universel dans la quête d'une économie humaine et ce qui est propre à différentes cultures.
- l'économie humaine doit être conçue comme une dynamique, elle sera le fruit de dynamiques solidaires.
- La spiritualité, qui apporte à chacun une compréhension de sa place dans le monde, de ses liens aux autres et à la nature, offre un sens à l'action et un moteur plus durable que le désir de posséder.

Le colloque de Chennai en juillet 2014

Le titre du colloque, « Sustainable Future and Spirituality, Moving the Human Agenda Forward », est ambitieux (Avenir durable et spiritualité : promouvoir un agenda vraiment humain). Son objet consistera à échan-

ger des expériences, à amorcer un dialogue interculturel et à explorer des pistes pour l'action.

Les principaux thèmes :

- Examiner l'approche dominante du développement durable et en évaluer l'impact sur les sociétés humaines, la nature et notre avenir commun.
- Reformuler les préoccupations et questions mondiales contemporaines dans le langage d'un futur durable et spirituellement motivé.
- Explorer les orientations, expériences et perspectives relatives à la durabilité (en s'éloignant des points de vue technologiques et économiques dominants)
- Explorer, encourager et partager une logique de développement de l'être (dans une cosmologie orientée vers la nature) et pas seulement une logique de la croissance de l'avoir ou de la possession matérielle.

Des intervenants et des participants de tous les continents sont prévus.

Un appel à contribution

Pour ces deux initiatives - livre et colloque - un appel à contribution est lancé. Ceux qui voudraient contribuer par un article, un témoignage, une réflexion au livre sur l'économie humaine, ceux qui voudraient faire une communication au colloque de Chennai peuvent se faire connaître et poser leur candidature.

Yves Berthelot
Président du Réseau international
pour une Économie humaine
berthelotyd@wanadoo.fr

Développement et civilisations est une publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations - Lebrete-Irfed - 49, rue de la Glacière - 75013 PARIS - FRANCE - 33(0)1.47.07.10.07 - contact@lebrete-irfed.org
L'association Développement et Civilisations - Lebrete-Irfed anime un réseau d'acteurs de développement solidaire présents sur tous les continents.

Directeur de la publication : Yves Berthelot - **Rédacteur en chef** : Antoine Sondag - **Conseil de rédaction** : Claude Baehrel, Yves Berthelot, Karine Besses, Roland Colin, Isabelle Duquesne, Karine Meaux, Anouk Coqblin, Denise Sanou.

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de *Développement et civilisations*. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Pour soutenir nos actions : chèque en euros, CHF ou US\$ à l'ordre de Développement et Civilisations - Lebrete-Irfed
Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPP5CE) ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

ISSN 1951-0012 - Imprimerie IGC Communigraphie - St Étienne - 04 77 92 04 80 - Imprimé sur papier recyclé

